

EXAMENS AVEC PRIORITÉ DE CONSIGNE
ACIDE LACTIQUE – AMMONIAC – ÉQUILIBRE ACIDE-BASE (EAB)

Pour pouvoir avoir un résultat fiable il est nécessaire de consigner l'échantillon le plus tôt possible.

Cependant il est demandé d'observer les indications suivantes :

- Effectuer l'enregistrement administratif en prenant le ticket des **PRIORITAIRES**.
- Se rendre auprès du Service Sanitaire avec la pratique, on recevra les éprouvettes et on fera le prélèvement (toujours avec priorité). L'échantillon sera remis à l'opérateur qui le conservera dans la glace fondante et se chargera de la remise au laboratoire dans le plus bref temps possible.

Afin que cela soit possible il est nécessaire de respecter certains horaires tels :

- **Du lundi au vendredi : 7h45 ou 9h45**
- **Samedi : 8h45**

Autres déterminations avec priorité de consigne sont les **aminoacides** pour lesquels il est également prévu la rédaction du formulaire indiqué de la part du médecin traitant (les aminoacides ne se font pas le samedi)



ALDOSTÉRONE ET RÉNINE

La concentration des hormones se modifie grandement au cours de la journée ; il est donc préférable que le premier prélèvement soit fait avant 8 heures.

Dans les 5 jours précédents le prélèvement le patient fait un régime normo sodique.

Durant les deux semaines avant le prélèvement il est conseillé, **après consultation du médecin traitant**, d'éviter la prise de médicaments, en particulier de :

- INHIBITEURS DE L'ECA
- ANTI-INFLAMMATOIRES NON STÉROIDES
- BÉTABLOQUANTS
- CALCIUM ANTAGONISTES

Le premier prélèvement est fait en **hypotension orthostatique** : le patient doit être réveillé depuis 2 heures.

Successivement le second prélèvement est fait en décubitus après que le patient se soit fait étendre pour deux heures, au repos absolu.



INSTRUCTION EXÉCUTION
COURBES DE CHARGEMENT DE GLUCOSE
DANS LES SUJETS ADULTES FAITE
PAR DOSAGES DE GLYCÉMIE ET INSULINE

Les déterminations sont effectuées sur réservation, même téléphonique.
Les déterminations suivent un parcours avec **PRIORITÉ**.

CHARGEMENT COMPLET DE 75 g

- examen dans lequel il est nécessaire le jeun (pas inférieur à 8 heures et non supérieur à 14 heures)
- il est fait une prise de sang pour doser le niveau de glycémie base, de cette valeur on décide s'il faut continuer le test.
- On donne un sirop constitué d'une solution aromatisée de 75 g de glucose qui doit être ingérée en trois minutes.
- L'unique problème que peut donner cette solution c'est une certaine nausée, sur demande on peut boire un verre d'eau. Dans le ou se vérifie un vomissement l'examen doit être suspendu et répété.
- Après avoir bu la solution de glucose on doit rester au repos, dans la salle d'attente du Service Prélèvements Externes, le temps nécessaire à la conclusion du test, on ne peut ni fumer ni manger et on peut boire peu d'eau.
- Enfin on fait la prise de sang à 30, 60, 120 minutes après avoir bu la solution contenant du glucose.

TEMPS COMPLET DE PERMANENCE 2 HEURES 30 MINUTES

Si sont demandées les 6 déterminations pour la courbe glycémique on effectue une prise ultérieure après 150 minutes avec une permanence du patient d'autres 30 minutes.

MODALITÉ DE COLLECTE DES URINES DES 24 HEURES

Dans un récipient gradué, recueillir toutes les urines de la journée et de la nuit de la manière suivante :

- Jeter les premières urines du matin et noter l'heure (par ex. 7 heures), ajouter peu à peu les urines émises durant la journée comprise éventuellement les émissions nocturnes.
- Le matin successif, terminer la collecte avec les urines émises à la même heure du jour précédent. (7 heures).
- Au terme de la collecte, mesurer la quantité et la noter, prélever une petite partie et la remettre dans un récipient au Service Prélèvements Externes.

MODALITÉ DE COLLECTE DES URINES DES 24 HEURES ACIDIFIÉES

Pour détermination de :

- ✓ **CATÉCHOLAMINES** (dopamine, adrénaline, noradrénaline)
- ✓ **MÉTANÉPHRINES**

Les urines des 24 heures doivent être recueillies se référant scrupuleusement aux instructions suivantes :

- Verser au fond d'un récipient prédisposé pour la collecte des urines de la capacité de 3-4 litres, **4 cuillerées de table d'acide muriatique** sans détergeant, communément en commerce.

Utiliser le maximum de prudence étant l'acide fortement corrosif et irritant (ne pas utiliser hypochlorite de sodium).

- Jeter les premières urines du matin et noter l'heure (par ex. 7 heures), ajouter peu à peu les urines émises durant la journée comprise éventuellement les émissions nocturnes.
- Mélanger soigneusement, après chaque ajout. Le matin successif, terminer la collecte avec les urines émises à la même heure du jour précédent (7 heures).
- Au terme de la collecte, mesurer la quantité et la noter, prélever une petite partie et la remettre dans un récipient au Service Prélèvements Externes.

Les référents spécialistes du laboratoire de compétence conseillent, après consultation avec le médecin de confiance, une indication diététique :

À partir des 48 heures précédant le début, et pour tout le temps de la collecte de l'urine des 24 heures, il est nécessaire d'observer un régime sans piment ou dérivés du capsaïcine.

Ce dit dérivé se trouve aussi dans les boissons et intégrateurs alimentaires.

Il est présent dans certains médicaments, pour ce faire il est opportun de consulter son propre médecin traitant.

MODALITÉ DE COLLECTE DES URINES DES 24 HEURES ACIDIFIÉES

Pour détermination de :

- ✓ CALCIUM
- ✓ PHOSPHORE
- ✓ MAGNÉSIUM

Les urines des 24 heures doivent être recueillies se référant scrupuleusement aux instructions suivantes.

- Verser dans le fond du récipient prédisposé pour la collecte des urines de la capacité 3-4 litres, **7 cuillerées de table d'acide muriatique** non parfumé communément en commerce.

Utiliser le maximum de prudence étant l'acide fortement corrosif et irritant (ne pas utiliser hypochlorite de sodium).

- Jeter les premières urines du matin et noter l'heure (par ex. 7 heures), ajouter peu à peu les urines émises durant la journée comprise éventuellement les émissions nocturnes.
- Mélanger soigneusement, après chaque ajout. Le matin successif, terminer la collecte avec les urines émises à la même heure du jour précédent (7 heures).
- Au terme de la collecte, mesurer la quantité et la noter, prélever une petite partie et la remettre dans un récipient au Service Prélèvements Externes.

MODALITÉ DE COLLECTE DES URINES DES 24 HEURES ALCALINES

Pour détermination de :

✓ ACIDE URÉIQUE

Les urines des 24 heures doivent être recueillies se référant scrupuleusement aux instructions suivantes.

- Verser dans le fond du récipient prédisposé pour la collecte des urines de la capacité 3-4 litres, 4 cuillérées de table pleines de bicarbonate de sodium
- Jeter les premières urines du matin et noter l'heure (par ex. 7 heures), ajouter peu à peu les urines émises durant la journée comprises éventuellement celles nocturnes. Mélanger soigneusement, après chaque ajout. Le matin successif, terminer la collecte avec les urines émises à la même heure du jour précédent (7 heures).
- Au terme de la collecte, mesurer la quantité et la noter, prélever une petite partie et la remettre dans un récipient au Service Prélèvements Externes.

MODALITÉ DE COLLECTE DES URINES DES 24 HEURES

Pour détermination de :

✓ **BICARBONATES URINAIRES**

Les urines des 24 heures doivent être recueillies se référant scrupuleusement aux instructions suivantes.

- Verser dans le fond du récipient prédisposé pour la collecte des urines de la capacité de de 3-4 litres une pincée de vaseline liquide ou toluène acheté en pharmacie.
- Jeter les premières urines du matin et noter l'heure (par ex. 7 heures), ajouter peu à peu les urines émises durant la journée comprises éventuelles émissions nocturnes.
- Le matin successif, terminer la collecte avec les urines émises à la même heure du jour précédant (7 heures) ; mélanger, mesurer et enregistrer la quantité totale des urines.
- Verser une quantité d'urines dans un récipient stérile pour l'uroculture et le remplir au moins aux 2/3.
- Recouvrir la superficie une pincée de toluène ou de vaseline et remettre au Service prélèvement Externes.

N.B. L'échantillon peut être conservé au frigidaire pour peu d'heures et ne peut être utilisé pour aucun autre examen.

MODALITÉ DE COLLECTE DES URINES DES 24 HEURES

Pour détermination de :

✓ **GLYCOSURIE**

Se référer scrupuleusement aux instructions suivantes

- Utiliser un récipient prédisposé pour la collecte des urines de la capacité de 4-5 litres.
- Jeter les premières urines du matin et noter l'heure (par ex. 7 heures), ajouter peu à peu les urines émises durant la journée comprises éventuelles émissions nocturnes. Le matin successif, terminer la collecte avec les urines émises à la même heure du jour précédent (7 heures).
- Au terme de la collecte mélanger soigneusement, mesurer et enregistrer la quantité totale des urines émises, en prélever une partie et les remettre au Service Prélèvement Externes.

N.B. les urines, durant la période de la collecte entière doivent être conservées dans le frigidaire.

UROCULTURE

- Il est conseillé de recueillir l'échantillon avant de commencer la thérapie antibiotique.
- Il est nécessaire de pourvoir à un nettoyage soigneux des organes génitaux externes au moyen de l'eau et du savon à son propre domicile. Il est rappelé que le non nettoyage des organes génitaux externes, peut être à l'origine d'un échantillon **non idoine faux positivement**.
- La collecte doit être faite de manière stérile, on ne doit pas recueillir la première partie de l'urine mais la seconde. Il est recommandé de non contaminer le bocal faisant attention à ne pas toucher le bord et l'intérieur du même durant la collecte.
- Une fois fermé le bocal, transférer les urines dans l'éprouvette : soulever la protection adhésive mise sur le couvercle et introduire l'éprouvette dans le trou indiqué en poussant jusqu'au fond.
- Attendre le remplissage complet de l'éprouvette et enlever. Refermer le trou avec la protection adhésive.
- Si la collecte est faite à domicile transporter les échantillons au frais en utilisant la glace.

SPERMOCULTURE

L'examen effectué sur réservation du lundi au vendredi, en téléphonant au numéro 030 3995654 (du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h30).

Suivre attentivement les instructions suivantes :

- Le patient ne doit pas avoir de rapports sexuels dans les 24 heures précédant l'analyse.
- La collecte doit être précédée d'un nettoyage soigneux des organes génitaux externes et des mains.
- Toute l'éjaculation doit être recueillie dans récipient stérile.
- S'il est demandé aussi l'uroculture, il est opportun de recueillir l'urine avant.
- Il est conseillé de recueillir l'échantillon avant de commencer la thérapie antibiotique, signaler dans tous les cas l'éventuelle thérapie en cours ou récente.

Les échantillons remis au second étage de l'Immeuble Prélèvements, Zone Staufer, auprès de l'ambulatorio 208 où sont faits les tampons.

SCOTCH TEST DES SELLES

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

- Ruban adhésif transparent,
- Lamelles porte-objet (peuvent être retirées auprès du Service Prélèvements Externes ou auprès du Laboratoire de Microbiologie),
- Ciseaux

QUAND RECUEILLIR L'ÉCHANTILLON : le matin avant de déféquer et/ou se laver.

COMMENT RECUEILLIR L'ÉCHANTILLON :

- Tailler avec les ciseaux un morceau du ruban adhésif de la longueur d'une lamelle porte-objet.
- Appuyer la partie adhésive du ruban sur l'ouverture anale et donc sur une lamelle porte-objet.
- En utilisant une compresse ou un tampon de coton, appuyer délicatement de manière à bien faire adhérer le ruban sur la lamelle.
- Bien se laver les mains avant et après cette opération ; de toute façon il est conseillé d'utiliser des gants jetable durant la collecte de l'échantillon.

REMISE : les échantillons préparés doivent parvenir au Service de Microbiologie dans les 72 heures après la collecte.

Il faut différents échantillons (de 4 à 6 collectes dans les jours consécutifs) pour confirmer le résultat négatif de la recherche.

RECHERCHES PARASITES : MODALITÉ DE COLLECTE ET CONSERVATION DES SELLES

- Les selles doivent être recueillies sur une superficie sèche et nettoyée (ex. feuille de papier ou sachet de plastic).
- Recueillir les selles le matin ou le soir précédant et conserver l'échantillon au frigidaire.

Au cas où l'examen est demandé sur **1 échantillon** :

- Transférer les selles dans récipient prédisposé ; le volume des selles transféré doit dans tous les cas dépasser la moitié du récipient.

Au cas où l'examen est demandé sur **3 échantillons** :

- Transférer les selles dans des récipients prédisposés avec conservant (ils sont disponibles gratuitement auprès du Service Prélèvements Externes).
- Dans ces récipients, le contenu total (selles + conservant) doit atteindre la ligne de niveau indiquée sur l'étiquette du récipient. **Un rapport inférieur ou supérieur, ne permet pas une correcte fixation des parasites.**
- Juste après avoir transféré les selles dans le récipient, agiter gentiment de manière à favoriser la correcte conservation des parasites, s'ils sont présents.
- Les échantillons avec le fixatif doivent être conservés à la température ambiante et peuvent être remis tous ensemble.

INSTRUCTIONS POUR LA COLLECTE D'ÉCHANTILLONS POUR LA RECHERCHE DU SANG OCCULTE DANS LES SELLES.

MÉTHODE IMMUNOLOGIQUE

INSTRUCTION POUR LE PATIENT :

- Dans la recherche sur les trois échantillons, prélever le matériel fécal en **3 décharges différentes**, de préférence **de 3 jours consécutifs**.
- **Ne pas recueillir** du matériel fécal si **le sang** était **visible** dans les selles ou dans les urines (par exemple durant les menstruations, infections des voies urinaires et présence d'hémorroïdes).
- pour sept jours avant le début de la collecte du matériel fécal et durant toute la période de la collecte, **éviter des médicaments anti-inflammatoires non stéroïdes**. Paracétamol peut être pris si nécessaire.

INSTRUCTIONS POUR L'ÉCHANTILLONNAGE :

- Recueillir les selles sur une superficie nettoyée.
- Extraire le bouchon avec le jaugeur de son récipient.
- Tracer la barre au-dessus des selles plusieurs fois en horizontal et vertical, en recueillant une minime quantité d'échantillon.
- Introduire la barre dans le tube, fermer le flacon et agiter.
- Conserver les flacons au frigo au maximum pour 7 jours.

MODALITÉ DE COLLECTE DU LIQUIDE SÉMINAL POUR SPERMOGRAMME

L'examen **effectué sur réservation** du lundi au vendredi en téléphonant au numéro 030 3995374.

Suivre attentivement les instructions suivantes :

- Le patient ne doit pas avoir des rapports sexuels ou de tous les cas une perte de liquide séminal pour un minimum de 2 jours et un maximum de 7 jours avant la collecte.
- Il est préférable d'effectuer la collecte auprès du Service Prélèvements Externes (si à domicile pas avant 7h30).
- La collecte, dans le récipient approprié stérile, doit être effectuée par masturbation, noter l'heure de la collecte.
- Conserver l'échantillon au chaud.
- En cas de problèmes annuler le rendez-vous avec quelque jour d'avance.

INFORMATIONS SULLA REMISE DES ÉCHANTILLONS

Après avoir recueilli l'échantillon à son propre domicile ou auprès du Service Prélèvement Externes, le patient se rend à l'Hôpital Civil de Brescia pour remettre personnellement l'échantillon.

ATTENTION : les échantillons sont remis obligatoirement **au plus tard à 9h00** auprès de l'enregistrement du **Laboratoire Analyses, Mono bloc D, escalier 14 rez-de-chaussée**.

EXAMEN DE LA CULTURE DU CRACHAT

RÉCIPIENT: stérile avec une grande ouverture avec un bouchon à vis

QUAND RECUEILLIR L'ÉCHANTILLON: le matin à jeun.

COMMENT : après un soigneux nettoyage de la cavité orale à travers les gargarismes avec l'eau (non utiliser les désinfectants oraux) chercher d'obtenir en toussant, un échantillon provenant de sécrétions profondes des bronchites.

REMISE: l'échantillon doit être remis au plus vite au Laboratoire ; si ce n'est pas possible il peut être conservé au frigo à + 4-8 °C pour 24 heures.

Il est conseillé de recueillir l'échantillon avant d'initier la thérapie antibiotique, signaler dans tous les cas au Laboratoire l'éventuelle thérapie en cours ou récente, et d'éventuels symptômes.

Les échantillons que aux analyses préliminaires résulteront d'origine principalement salivaire seront classés NON IDOINES et donc ils ne seront pas examinés ultérieurement.

CLAIRANCE DE CRÉATININE

Modalité de collecte des URINES DES 24 HEURES

Le patient **doit être hydraté** (faire prendre presque 500 ml d'eau 15 minutes avant le début de la collecte des urines) pour garantir une diurèse suffisante.

Ne pas prendre café, thé et, si possible, médicaments le jour de l'exécution de l'examen.

Il est de fondamentale importance que pour la précision de la clairance de la créatinine la correcte collecte des urines des 24 heures de suite décrite.

- Jeter les premières urines et noter l'heure (ex. 7 heures).
- Ajouter peu à peu les urines émises durant la journée, comprises éventuelles mictions nocturnes.
- Le matin successif, terminer la collecte avec les urines émises à la même heure du jour précédant (7 heures).
- Au terme de la collecte mélanger soigneusement et mesurer le volume total des urines.

Verser une partie dans une éprouvette ou dans un récipient, reporter correctement le volume de la diurèse et remettre au Service Prélèvements.

TEST DE STAMEY
UROCULTURE APRÈS MASSAGE PROSTATIQUE
(fait en ambulatoire urologique)

L'examen **doit être prescrit par le spécialiste** urologue après une visite préalable.

Il est programmé et exécuté auprès de l'ambulatoire spécialisé

Sont recueillis dans les récipients stériles, 2 échantillons d'urine de 10 ml, avant et après le massage prostatique.

Le patient apportera les 2 échantillons avec la demande d'analyse prescrite par le spécialiste, il fera la procédure d'enregistrement comme pour n'importe quel examen.

MODALITÉ DE COLLECTE URINES POUR EXAMEN CYTOLOGIQUE URINAIRE

La collecte des échantillons doit être faite en trois jours consécutifs, sans la nécessité du jeûne.

les urines ne doivent pas être celles de la nuit. Mais les secondes du matin (ex. le matin on urine normalement, on boit 2 ou 3 verres d'eau et on recueille les urines successives).

1. Recueillir l'urine dans un récipient propre
2. Ouvrir l' «ÉCHANTILLON 1 » et ajouter au fixateur une quantité d'urine jusqu'au remplissage du même récipient (s'il y avait des difficultés pour uriner, seront acceptées aussi des quantités inférieures)
3. Refermer soigneusement le récipient
4. Appliquer sur le récipient une étiquette complète **de données personnelles**
5. Conserver le récipient dans un lieu frais (frigo)
6. Répéter le processus le second et le troisième jour, en utilisant les récipients « ÉCHANTILLON 2 » et « ÉCHANTILLON 3 »
7. Réintroduire les trois échantillons dans la boîte pour la remise au Service Prélèvements Externes, bureau chargé situé au rez-de-chaussée de l'immeuble Zone Stauffer sur la rue Ducco n. 89, Brescia.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Le liquide présent dans les récipients est inflammable. Ne pas le boire et conserver les récipients hors de la portée des enfants.
- Ne pas manger, ni boire, ni fumer durant le travail.
- Éviter tout contact avec les yeux.
- En cas de contact avec les yeux laver abondamment avec de l'eau
- Conserver les récipients bien fermés en lieu frais.

ACCÈS AVEC ORDONNANCE

Pour effectuer l'examen « Cytologique Urinaire » il est nécessaire de retirer les trois récipients auprès du guichet chargé du Service Prélèvements Externes situé au rez-de-chaussée de l'immeuble ex Zone Stauffer sur la rue Ducco n.89, Brescia, du lundi au samedi de 7h15 à 11h 00, en réservant contextuellement, munis de l'ordonnance, jour et horaire pour la remise de l'échantillon.

En outre, il est possible de retirer les récipients au premier étage du Service prélèvements Externes, Secteur Sanitaire, de 11h00 à 13h00 du lundi au samedi.

Pour d'éventuelles informations sanitaires téléphoniques est disponible le nr. 030/3996310 du lundi au samedi.

Le bureau retrait rapports est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30 et le samedi de 8h00 à 10h30.

COPROCULTURE

- Effectuer la collecte des selles si possible le matin du jour ou l'échantillon sera remis au laboratoire ou, au maximum, l'après-midi du jour précédant en conservant l'échantillon au frigo (ne pas congeler)
- Mettre les selles sur une superficie sèche et propre (vase de collecte, cuvette, papier hygiénique ... pas dans le WC)
- Recueillir avec une palette du récipient une quantité de selles de la dimension d'une noix en cas de selles solides ou pour un tiers du volume du récipient en cas de selles liquides